



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Méetrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3316

JAN 12 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Toledo Scale, Division of Reliance Electric Limited
5220 Creekbank Road
Mississauga, Ontario
L4W 1X1

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Computing Scale /Balance
calculatrice électronique

Toledo Scale
Mississauga, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

8422

15 kg x 0.005 kg
20 kg x 0.005 kg
Or avoirdupois equivalent/Ou
l'équivalent en avoirdupois

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic computing scale based on a "master/satellite" network. Each scale has communication ports for a label printer and keyboard. The master version has additional ports for computer communications, typewriter style keyboard (QWERTY), line printer, tape recorder and cathode ray tube display (CRT).

The "Master" scale is a fully functioning scale which contains all the PLU information and it records all the data for the Satellite scales in the network.

The "Satellite" scale is identical to the "Master" with the exception that it does not have a memory PCB board and must access the "Master" each time a P.L.U. is requested by the scale operator. Communication between "Master" and "Satellite" is via a Synchronous Data Link Communication Line. The network is capable of interfacing to a maximum of 24 satellite scales.

The scale base is supported by four(4) adjustable levelling feet and it houses the 30kg capacity bending beam load cell, a transformer, line filter, on-off switch as well as jacks for the line cord, printer harness, preset keyboard harness, communication harness, and on the "Master" scale, the connector box assembly.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un balance calculatrice électronique destinée à faire partie d'un réseau "maître/satellite". Chaque balance est munie de portes de communication pour une imprimante de tickets et un clavier. La version maître comporte des portes supplémentaires pour la communication avec un ordinateur, pour le raccordement d'un clavier type machine à écrire (QWERTY), d'une imprimante ligne par ligne, d'un magnétophone et d'une unité d'affichage à écran cathodique.

La balance "maître" est une balance entièrement fonctionnelle dans laquelle sont emmagasinées toutes les données de rappel du prix (PLU) et qui enregistre toutes les données pour les balances satellites du réseau.

La balance "satellite" est identique à la balance "maître" sauf qu'elle ne comporte pas de carte de mémoire de circuit imprimé et qu'elle doit solliciter la balance maître chaque fois que l'opérateur demande un rappel de prix. Les communications entre "maître" et "satellite" se font sur ligne de transmission synchrone. Le réseau est capable de mettre en relation jusqu'à 24 balances satellites.

Le socle de la balance est supporté par quatre (4) pieds de nivellement réglables et il loge la cellule de pesage de flexion d'une capacité de 30 kg, un transformateur, un filtre de ligne, un interrupteur de marche/arrêt ainsi que des plots pour le câble secteur, le faisceau de câbles pour l'imprimante, celui du clavier de prédétermination, et, dans le cas de la balance "maître", la boîte de connexion.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

The plastic housing allows mounting of the scale's circuit boards, keyboard assembly, displays and display lenses.

The customer and vendor displays consist of weight, unit price, total price, net, by count, zero, kg/for, prepack and 100 g pricing.

The keyboard which is mounted to the right of the vendors display is a four (4) row by five (5) column utilizing function keys as follows:

Numeric keys 0-9 - used to enter unit price, keyboard tare weight and PLU/ item numbers.

Tare - used in conjunction with the numeric keys for keyboard tare or by directly taring-off a weight on the platter.

Clear - used to remove digits from the unit price field.

Print - sends a print command to the printer along with the translation data.

100g - allows unit pricing by 100g

Pre-Pack - sets the scale in the pre-pack mode.

Enter - is used to select menu functions, enter data and to simplify price when in the pre-pack mode.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Le boîtier de plastique est conçu pour permettre le montage des cartes de circuit de la balance, du clavier, des afficheurs et des voyants.

Les unités d'affichage destinées au client et au commerçant se composent d'afficheurs du poids, du prix unitaire, du prix total, du poids net, du prix au compte, du zéro, du calcul du prix par nombre de kg, du mode de préemballage et du prix calculé aux 100 g.

Le clavier qui est installé à la droite de l'unité d'affichage du commerçant est un modèle à quatre (4) rangées et cinq (5) colonnes réunissant les touches fonctionnelles suivantes:

des touches numérotées de 0 à 9 - utilisées pour l'introduction du prix unitaire, d'une tare de clavier et des PLUs/numéros d'article;

une touche Tare - utilisée avec les touches numériques pour l'introduction d'une tare de clavier ou pour la soustraction directe du poids qui se trouve sur le plateau;

une touche Clear - qui sert à effacer les chiffres qui apparaissent à l'afficheur de prix unitaire;

une touche Print - qui permet de transmettre une commande d'impression à l'imprimante accompagnée des données de traduction;

une touche 100 g - qui permet la détermination du prix unitaire par 100 g;

une touche Pre-Pack - qui permet de régler la balance en mode de préemballage;

une touche Enter - utilisée pour la sélection d'une fonction au menu, pour l'introduction de données et pour l'identification du prix en mode de pré-emballage;

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

kg/for - allows pricing of a quantity of weight for a given price.

Zero - used to zero the scale.

The calibration controls are sealed by a wire and lead seal on the base and a tamper proof paper seal over the calibration access hole on the top left hand side of the scale housing, this design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM1/12.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

une touche kg/for - qui permet le calcul du prix d'une quantité (poids) donnée à un prix déterminé;

une touche Zero - utilisée pour remettre la balance à zéro.

Les commandes d'étalonnage sont scellées au moyen d'un fil métallique et d'un plomb fixés au socle et d'un sceau en papier inviolable apposé sur l'ouverture d'accès à ces commandes qui se trouve du côté gauche, sur le dessus du boîtier de la balance, ce qui ne permet pas que la balance soit scellée conformément aux exigences de la directive ministérielle SGM1/12.



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

FILE/Dossier: O6922-
PROJECT/Projet: AP-ML-86-0065

JAN 12 1987